



Revente vefa avant livraison

Par Crystar

Bonsoir,

J'ai acheté un bien immobilier VEFA avec mon compagnon (ni Marié, ni pacsé). Je pars dans un autre département pour du travail offre que je n'ai pas pu refuser a plus de 300kms de mon achat. Nous avons eu la naissance de notre fille aussi en août 2021. Je voulais savoir si je revend mon bien dois je rembourser le complément de TVA 20%? car j'ai bénéficié de la TVA 5.5%

Merci d'avance pour vos réponses car j'ai beau relancer la notaire je suis toujours dans l'attente et je déménage dans un mois et la livraison et prévu dans moins d'un an donc sujet assez pressé.

Bonne soirée à vous et encore merci pour vos futurs réponses.